



SNUipp-FSU
474 allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier
Courriel : snu34@snuipp.fr

A Madame le Recteur de l'Académie de Montpellier

Copie à Mesdames et Messieurs les IA-DASEN

Objet : Ouverture de la liste complémentaire

Madame le Recteur,

Les résultats du concours de recrutement des professeurs des écoles 2016 sont connus. Il apparaît que le jury a décidé de n'inscrire aucun candidat sur la liste complémentaire. Cette absence de liste complémentaire empêche de répondre aux désistements sur la liste principale, ce qui conduit de fait à des pertes de recrutement pour notre académie. De plus, il ne peut pas non plus être fait recours à la liste complémentaire en cas de vacances de postes durant l'année scolaire, comme c'est déjà le cas dans plusieurs départements de l'académie.

Or l'article 8 du décret n°90-680 du 1 août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles stipule que « le jury établit une liste complémentaire de candidats afin de permettre le remplacement des candidats inscrits sur la liste principale qui ne peuvent pas être nommés ou, éventuellement, de pourvoir des vacances d'emplois survenant dans l'intervalle de deux concours. »

Nous vous demandons donc, Madame le Recteur, d'intervenir pour qu'une liste complémentaire soit établie dans notre académie et d'assurer le fait que, pour tout désistement sur la liste principale, soit fait recours à la liste complémentaire.

D'autre part, nous vous demandons que, conformément aux textes et jusqu'à l'ouverture du prochain concours, il soit fait appel à la liste complémentaire pour pourvoir des vacances de postes en lieu et place du recrutement de contractuels.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame le Recteur, que nos demandes sont motivées par notre attachement à un service public d'Éducation de qualité.